



Journée d'animation DataGrandEst

**ENERGIES RENOUVELABLES :
QUELLES DONNEES POUR
PILOTER LEUR DEVELOPPEMENT
EN GRAND EST ?**

Le 30/05/24 à Bezannes

Synthèse de la journée

Une soixantaine de participants, travaillant dans des services de l'Etat et de la Région, des collectivités territoriales, des associations ou des entreprises, se sont rencontrés à Bezannes, le 30 mai 2024, à l'occasion de la 5^e journée thématique organisée par DataGrandEst. Après les données d'occupation du sol, les données socio-démographiques à l'appui des territoires, les données de la mobilité ou encore celles du tourisme, abordés lors des précédentes journées thématiques, ce sont les **données relatives aux énergies renouvelables (EnR)** qui étaient à l'honneur.

Cette journée thématique s'inscrivait dans le cadre de la **stratégie nationale France Nation Verte** portant sur la transition écologique, de la **quinzaine des énergies renouvelables** - qui se déroulait en Grand Est du 21 mai au 4 juin 2024 -, ainsi que de la **stratégie régionale de la donnée, portée par DataGrandEst**, et poursuivait plusieurs objectifs :

- Offrir un **panorama des acteurs et des données des EnR**, avec des présentations portant sur les différents échelons territoriaux qui collectent et diffusent des données,
- Réfléchir ensemble à la manière d'**enrichir la plateforme régionale DataGrandEst** avec de nouveaux services, de nouvelles données utiles au plus grand nombre,
- Faire circuler les savoirs, les bonnes pratiques, les échanges entre acteurs dans un objectif d'**amélioration des services rendus aux usagers des territoires**,
- Etendre le **réseau de partenaires de DataGrandEst**
... et aussi profiter de moments conviviaux pour se retrouver et échanger les uns avec les autres !

Après un rappel de ce que recouvre le terme EnR - soleil, eau, vent, terre (géothermie), vivant (biomasse), air (aérothermie) -, que l'on pourrait assimiler à des sources d'énergie « propre » car non fossiles, **Sandrine CRESPO (DREAL Grand Est) et Christine PEPPOLONI (Région Grand Est)** ont présenté **quelques chiffres clés**, notamment :

- 20 % de l'énergie produite en Grand Est l'est grâce aux EnR,
- La production d'énergie grâce aux EnR en région Grand Est représente 12% de la production française,
- L'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation sont les principales filières d'EnR en Grand Est,
- La région Grand Est est la 1^{ère} région française pour la méthanisation, 2^e pour l'éolien.

En regard des **enjeux de souveraineté et d'autonomie énergétique** comme de **lutte contre le dérèglement climatique**, le niveau régional constitue un maillon fort entre le national et le local avec, pour défis, une réduction de 55% de la consommation d'énergie et une accélération du développement des EnR, afin d'atteindre l'objectif d'une **région à énergie positive et bas carbone en 2050¹**.

François MATHONNET (DREAL Grand Est) a ensuite proposé un aperçu - non exhaustif - des données, outils et acteurs existants pour répondre aux objectifs décrits précédemment (données sur l'implantation, la production et la consommation énergétique, données environnementales ou météorologiques, foncier disponible, etc.), tout en soulignant la **nécessité d'un travail de convergence** entre des données « métiers » - collectées et traitées selon différents outils et méthodes - et des données en opendata, issues de plusieurs sources d'informations et conduisant parfois, pour une même filière ou un même périmètre, à des différences de « chiffres ».

Les interventions suivantes de la matinée ont été consacrées à la présentation de différents types de données et outils associés :

- **Benoit DESRUMAUX** (Pôle National Connaissance EnR) a décrit la base de données « EnR-Collecte » et ses modules, outil interministériel en lien avec la DGEC, composé de 3 outils en développement (« Etat des lieux », « collecte » et « rapportage »), et porté par une volonté de centraliser les données dans une base

¹ A noter que la publication du **SRADET** est prévu pour l'automne 2024.

de données unique, afin de **positionner l'utilisateur au coeur d'un écosystème de données**, tant en saisie qu'en consultation, en lien avec les démarches existantes (CEREMA/IGN, Air Climat Energie, TERZA de la FNCCR, etc.).

- **Samya CHEMALI (RTE), Aude de TOUCHET (Agence ORE) et Carole LAFONT (GRDF)** ont donné, à 3 voix, un aperçu des données gérées et échangées par les gestionnaires et distributeurs de réseaux, notamment celles proposées sur le **portail ODRÉ** (200 jeux de données, France entière, tous réseaux, multi-énergie, multi-opérateurs, multi-territoires) et le **catalogue partagé OPEN DATA GRD** (qui agrège l'ensemble des données des gestionnaires de réseaux de distribution), avec l'objectif de **centraliser l'ensemble sur une plateforme unique**.
- **Charlotte SITZ (ATMO Grand Est)** a présenté les modalités d'accès aux 300 sources de données de l'Observatoire Climat Air Energie Territorial, en décrivant le **parcours d'un(e) technicien(ne) de collectivité recherchant les données de production et de consommation d'EnR sur son territoire**, selon son degré d'appréhension des données : téléchargement de données brutes ou publications de chiffres clés, diagrammes de flux, portraits de facture énergétique, datavisualisations et méthodes de calcul associées
- **Véronique PEREIRA (IGN)** a clôturé la matinée par la présentation de la **5^e version du portail cartographique des énergies renouvelables**, depuis sa création au printemps 2023, dans l'objectif de permettre aux communes d'identifier les zones potentiellement propices à l'implantation d'EnR sur leur territoire ; **outil positionné sur la Géoplateforme**, centralisant plus de 73 couches de données géographiques issues de données existantes et couvrant 13 thématiques différentes, selon un standard ZAER, avec pour ambition la **définition d'une base nationale des ZAER**.

L'après-midi a laissé une large place aux échanges entre participants et intervenants, sous forme d'agora, pour **interroger les usages possibles des données disponibles** aux fins d'évaluer le potentiel et la production d'EnR dans nos territoires tout en respectant les exigences environnementales.

Le débat a été amorcé grâce à deux présentations portant sur le **degré d'acceptabilité, par les habitants, de ces nouvelles infrastructures à caractère industriel susceptibles d'impacter leur quotidien et leur cadre de vie** :

- **Emilie CHEVALIER (DDT 51) et Laure BAUDIN (CD 51)** ont décrit la démarche conjointe du Conseil Départemental et de la DDT de la Marne, mise en œuvre pour accompagner la « transition énergétique des paysages » et coconstruire des outils participatifs facilitant la planification des EnR, sachant que la Marne est le 1^{er} « département éolien » de la région Grand Est.
- **Martin VALA (SCoT des Vosges Centrales)** a présenté le retour d'expérience du SCOT des Vosges Centrales concernant la mise en œuvre des ZAER et le projet TEPOS (Territoire à Energie POSitive), visant 46% d'EnR pour 2030 et l'autonomie énergétique pour 2050.

Les échanges ont permis d'aborder des questions variées portant sur l'accessibilité aux données en lien avec :

- **Le degré d'acceptabilité sociale des EnR** : comment les habitants sont confrontés à l'implantation de nouvelles infrastructures à caractère industriel (parc éolien, unité de méthanisation, ferme photovoltaïque) ? C'était précisément l'enjeu de la démarche engagée sur le département de la Marne, basée sur la participation et qui, plus largement, soulève la question de la concertation publique autour de projets susceptibles d'impacter les habitants au quotidien et des données associées à mobiliser.
- **L'évaluation de l'impact financier de ces nouvelles infrastructures et le retour sur investissement de leur implantation au bénéfice des territoires** : si l'aspect financier ne concourt pas, de manière générale, à l'acceptabilité d'un projet par le citoyen, c'est un levier, notamment auprès des élus, dans une vision d'aménagement et de gestion du territoire. Il a été souligné que les données financières ne sont, à l'heure actuelle, pas disponibles et difficiles à évaluer. On ne sait pas combien une installation a coûté : quel montant de subventions allouées, quels contrats engagés, quel coût de rachat de l'énergie produite ? Cependant, il s'agit plus, a priori, d'un problème de disponibilité et d'incertitude de la donnée que de sensibilité de la donnée (éventuellement lié au secret industriel), notamment pour des projets participatifs de centrales citoyennes. Au sein de la DDT de la Marne, un groupe de travail a été mise en place pour évaluer les retombées économiques sur les territoires. La DGFIP travaille également sur ce sujet, c'est un acteur à ne pas négliger.

- **Le caractère sensible de certaines données environnementales, leur précision de localisation et leur degré de diffusion** : par exemple, afin de protéger la nidification d'espèces comme le milan ou la cigogne noire, la présence des nids est localisée... au centroïde de la commune, ce qui est difficilement exploitable pour étudier l'impact de l'implantation d'EnR. S'il est intéressant d'afficher cette sensibilité environnementale comme une alerte au niveau du territoire communal, l'usage de la donnée est complexe, d'autant qu'il s'agit souvent de données privées (collectées par des associations naturalistes), non diffusables. D'ailleurs, à ce jour, les données relatives aux espèces sensibles ne sont pas disponibles sur le portail cartographique des EnR (IGN/CEREMA) car c'est une donnée difficile à obtenir². Les zonages de protection permettent seulement de mettre en avant les enjeux environnementaux pour sensibiliser, à titre de précaution/prévention (cf cartes de sensibilité disponibles sur le site de la DREAL). Les zonages de potentiel EnR nécessitent donc des études complémentaires dans le cadre de la réalisation concrète des projets. Cependant, plus largement, l'évocation de la donnée « sensible », en regard de la donnée « ouverte », pose également la question de la circulation de la donnée inter-administration : ce n'est pas parce qu'une donnée collectée par un service est sensible qu'elle n'est pas communicable à d'autres agents de la fonction publique, dans le cadre de leurs missions. A ce titre, le portail réglementaire des espaces protégés, en lien avec la démarche du SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel) doit permettre de garantir la confidentialité des données tout en assurant leur diffusion.
- **La disponibilité de certaines données nécessaires à l'évaluation du potentiel ou de l'impact des EnR** : par exemple, la donnée concernant les épandages des digestats issus de la méthanisation existe a priori, notamment auprès des chambres d'agriculture, mais il peut être difficile de les obtenir ; celle relative à la consommation des ressources en bois par les particuliers (cheminées, inserts) n'est pas identifiée ; celle portant sur la disponibilité des ressources (méthaniseur ou bois) n'est pas toujours étudiée et cette dimension reste à évaluer dans le cadre de projets spécifiques.
- **La difficulté de définir les ZAER pour les petites communes rurales** : en l'absence de compétences sur les données, les élus ruraux trouvent souvent l'approche du portail cartographique des EnR trop complexe. Si les agents des DDT sont disponibles pour répondre aux interrogations des communes, le recours à des compétences au niveau intercommunal, voire aux agences d'urbanisme ou à des syndicats d'énergie départementaux, s'avère nécessaire.
- **Le rôle de DataGrandEst** : au-delà des aspects techniques, la question de l'énergie, et plus particulièrement des EnR, est centrale et transversale, avec un réel enjeu politique en termes d'aménagement du territoire, en lien avec des dimensions à la fois économiques, sociales et environnementales. En tant que service public régional de la donnée, DataGrandEst doit permettre d'accéder facilement à la donnée la plus fiable et la plus juste sur l'ensemble des thématiques (labellisation de la donnée nationale et/ou locale ?). Il s'agit également d'animer une communauté d'acteurs, en lui offrant des opportunités de rencontres pour mieux travailler en synergie, afin de ne pas doubler les données et éviter l'écueil de la « data-obésité ». animateur et catalyseur de bonnes pratiques, DataGrandEst a vocation à devenir un centre de ressources incontournable pour tous ceux qui souhaitent consulter, exploiter ou diffuser des données territoriales et partager leur expérience.

A noter qu'à l'occasion de cette journée, a été annoncé le prochain concours de datavisualisation organisé par DataGrandEst à l'automne 2024, et qui portera justement sur les énergies renouvelables, avec des données mises à disposition par Atmo Grand Est.

² NB A la date de rédaction de cette note, les données sur la sensibilité à l'éolien sont à jour sur le site DREAL Grand Est mais pas sur le portail IGN/CEREMA